

# PÉTITION : UNE PRIME SÉCURITÉ POUR TOUS LES TRAVAILLEURS SOCIAUX DE LA SÉCU !

Pour remplir leurs missions, les travailleurs sociaux (TS) de la Sécu doivent avoir de solides connaissances en matière de législation sociale, de psychologie, de sociologie et de santé.



**Tout ça pour... un niveau 5B !**  
Même la fonction publique a reconnu les compétences de ses TS en les passant de la catégorie B à A depuis le 01/02/2019.

En 2020, la **crise sanitaire a démultiplié les missions des TS** (opérationnels dès le mois de mars contrairement à ceux de la fonction publique qui n'étaient pas prêts !), **sans que l'employeur ne leur attribue plus de moyens financiers ni ne revoie les effectifs !**

Et pourtant, les TS, **remparts essentiels**, permettent à tous **d'accéder aux services publics !**

Leurs activités quotidiennes, cadrées par la stratégie gouvernementale de prévention et de lutte contre la pauvreté, **toujours plus complexes, génèrent de plus en plus de charge mentale pour les TS :**

- Gérer l'après Covid avec des publics non prévus (ex : les gérants de petites entreprises)
- Etre l'interface avec les difficultés liées au non-paiement des prestations de nos organismes (réforme des allocations logement qu'il a fallu absorber ou retard du paiement des indemnités journalières...)
- Trouver une place dans une crèche ou un logement pour qu'un parent puisse aller travailler
- Proposer un logement en cas de séparation
- Gérer des cas de violences conjugales auxquels s'ajoutent le traitement de la médiation familiale
- Apporter une aide immédiate aux réfugiés
- Et bien d'autres actions...



Il est extrêmement **difficile de trouver une solution et/ou un interlocuteur facilitant** pour faire face à ces situations causées par le manque d'effectifs dans nos organismes et par un accès plus complexe aux services publics "en déshérence".

Malgré nos interpellations, l'employeur ne semble pas saisir **l'ampleur de ces missions de soutien de proximité effectuées dans l'urgence et qui vont au-delà de leur fiche de poste !**

**Pour une reconnaissance de la complexité des missions des travailleurs sociaux, dans le cadre de la cohésion sociale, la CFDT réclame une extension du SEGUR avec l'attribution d'un complément de salaire de 183 € net mensuel !**

**Pour signer la pétition, flashez ou cliquez sur le QR code !**



Retrouvez nous sur :

